

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au régime agricole ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les trois premiers mois de 2025 est en hausse de 0,4 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette augmentation résulte de la hausse de 2,2 % du nombre de patients salariés agricoles et est atténuée par la diminution de 2,5 % des effectifs de patients non-salariés agricoles. Sur une année complète mobile, la baisse est de 1,3 % pour l'ensemble du régime (- 3,3 % dans le régime des non-salariés et - 0,2 % dans le régime des salariés).

Fin mars 2025, le nombre de patients en affection de longue durée (ALD) est stable par rapport à la même période de l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de 2,7 % des patients affiliés au régime des non-salariés (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de 2,9 % pour ceux relevant du régime des salariés (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin mars 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mars 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	-1,3%	-3,3%	-0,2%	-3,3%	0,4%	-2,5%	2,2%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,3%	-2,8%	2,5%	-1,0%	0,0%	-2,7%	2,9%
Part des patients en ALD	27%	38%	20%	26%	30%	40%	24%

Source : MSA.

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

Fin mars 2025, les réalisations du régime agricole sont **supérieures de 6,2 millions d'euros** aux prévisions faites au cours de l'été 2024 (sur la base des remboursements à fin mai 2024), soit un écart de 0,4 point entre l'évolution prévue (+ 1,7 %) et l'évolution réelle (+ 2,1 %). Cet écart résulte du régime des **salariés** agricoles dont les réalisations sont supérieures aux prévisions (+ **11,2 millions**). Pour le régime des **non-salariés**, les réalisations sont inférieures aux estimations (- **5,0 millions**).

Pour l'ensemble du régime agricole, les remboursements de **médicaments délivrés en ville** et les versements **d'indemnités journalières maladie** présentent le plus d'écart (respectivement **12,4 millions** et **4,3 millions**). A l'inverse, les remboursements de **médicaments rétrocedés** (- **6,3 millions**) et des **laboratoires** (- **3,3 millions**) sont inférieurs aux montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à mars 2025 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	1 311,0	1 304,8	+6,2	588,7	593,7	-5,0	722,3	711,1	+11,2
Evolution	+2,1%	+1,7%	0,4 pt	-0,7%	+0,2%	-0,9 pt	+4,5%	+2,9%	1,6 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2024

Source : MSA.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

En ce premier mois du printemps 2025, les remboursements de soins de ville au régime agricole se maintiennent à un niveau élevé, similaire aux remboursements de février (+ 0,1 %). Sur les trois premiers mois de l'année, l'évolution est de **+ 3,7 %** par rapport à la même période en 2024. La hausse résulte de l'augmentation de **6,2 %** des remboursements du régime des **salariés agricoles** et est minorée par l'évolution nettement plus modérée des **non-salariés agricoles (+ 0,8 %)**. Sur douze mois glissants, les dépenses de soins de ville augmentent de 2,0 %.

Les remboursements des honoraires de **médecins généralistes** se hissent à **+ 4,9 %** à fin mars. Les fortes évolutions PCAP de ce début d'année s'expliquent par le passage du montant de la consultation de 26,5 € à 30 €. Les remboursements des consultations et visites culminent ainsi à **+ 9,8 %** à fin mars, alors que leur nombre est stable (+ 0,1 %). A contrario, l'évolution des honoraires de généralistes reste contenue par le doublement de la participation forfaitaire qui joue à la baisse sur les montants remboursés.

Les remboursements des honoraires de **médecins spécialistes** augmentent de 4,6 % à fin mars. Tout comme les généralistes, ils bénéficient d'une revalorisation tarifaire des consultations. Le taux PCAP du remboursement de ces actes s'élève à **+ 6,2 % (- 0,3 % en nombre)**.

Les honoraires de **soins dentaires** grimpent de **6,9 %** à fin mars en raison de la hausse croissante des dépenses tout au long de l'année 2024. En ce début d'année, ce mouvement s'inverse, les remboursements diminuent d'un mois à l'autre.

Les remboursements de soins des **masseurs-kinésithérapeutes** croissent de **2,2 %** fin mars. A noter que les remboursements de ce mois sont atypiquement bas par rapport à ceux de février (- 3,3 %).

Les remboursements des **infirmiers** se situent sur une tendance d'évolution similaire à celle des remboursements des masseurs kinésithérapeutes. Le taux PCAP est de **+ 2,1 %** avec un mois de mars en retrait de **- 1,7 %** par rapport au mois de février.

Fin mars 2025, les remboursements **d'analyses médicales** chutent de **14,9 %** en raison de la décroissance observée tout au long de l'année 2024. Les remboursements de mars se situent au même niveau qu'en février.

Pour les remboursements de **transports**, la tendance haussière se confirme : **+ 2,1 %** en mars après **+ 2,7 %** en février. Le taux PCAP à fin mars s'élève à **+ 4,7 %**.

Les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** s'élèvent à **7,7 %** à fin mars. L'évolution mensuelle est stable. Concernant les versements **d'IJ AT**, la hausse est moins importante qu'en maladie avec **+ 2,9 %** en PCAP.

Les remboursements de **médicaments de ville** augmentent de **4,6 %** à fin mars. La tendance est haussière pour le troisième mois consécutif. Les remboursements des **médicaments rétrocedés** baissent de **9,5 %** en PCAP. Les évolutions mensuelles sont très erratiques, la hausse de 9,8 % en mars compense la baisse de 9,1 % de février.

Enfin, les **dispositifs médicaux** sont en hausse de **4,3 %** et le niveau des remboursements est légèrement inférieur à celui du mois précédent.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin mars 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mars 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mars 2024	
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,0%	-0,7%	+4,3%	+0,6%	+3,7%	+0,8%	+6,2%	+0,8%	+0,1%
Soins de ville hors produits de santé	+1,4%	-1,6%	+3,8%	-0,5%	+3,6%	+0,2%	+6,1%	-0,0%	-0,3%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,6%	-2,6%	+3,1%	+1,5%	+5,2%	+0,9%	+8,5%	-0,0%	-0,2%
- Médecins généralistes	-0,5%	-4,0%	+2,5%	-1,8%	+4,9%	-0,1%	+9,1%	+0,6%	-2,7%
- Médecins spécialistes	+1,9%	-1,1%	+4,3%	+4,3%	+4,6%	+0,6%	+7,7%	+3,2%	+1,1%
- Dentistes	-3,5%	-6,3%	-1,7%	-2,4%	+6,9%	+3,5%	+9,1%	-12,4%	-0,5%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+1,2%	-1,4%	+5,4%	-1,1%	+2,6%	+0,1%	+6,7%	-1,9%	-2,0%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,2%	-0,7%	+5,6%	+1,6%	+2,2%	-0,7%	+5,6%	-1,4%	-3,3%
- Infirmiers	+0,2%	-2,0%	+4,5%	-2,4%	+2,1%	-0,1%	+6,1%	-2,5%	-1,7%
Laboratoires	-11,7%	-15,5%	-8,5%	-19,6%	-14,9%	-19,2%	-11,2%	-11,3%	-0,3%
Frais de transports	+3,5%	+1,4%	+5,7%	+3,6%	+4,7%	+3,1%	+6,3%	+1,9%	+2,1%
Indemnités journalières (IJ) :	+4,6%	+5,4%	+4,4%	+0,1%	+6,0%	+7,2%	+5,7%	+3,9%	+0,5%
- IJ maladie	+5,5%	+6,7%	+5,3%	-1,8%	+7,7%	+6,6%	+7,9%	+2,8%	-0,2%
- IJ ATMP	+2,9%	+3,0%	+2,9%	+3,6%	+2,9%	+8,2%	+2,0%	+6,1%	+1,7%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,0%	+0,7%	+5,5%	+2,5%	+3,9%	+1,6%	+6,3%	+2,2%	+0,7%
Médicaments :	+2,9%	+1,0%	+4,9%	+3,4%	+3,8%	+1,7%	+5,8%	+3,0%	+1,2%
- Médicaments délivrés en ville	+3,4%	+1,7%	+5,3%	+4,2%	+4,6%	+2,4%	+6,9%	+3,7%	+0,7%
- Médicaments rétrocedés	-5,8%	-13,9%	-0,1%	-7,4%	-9,5%	-12,4%	-7,5%	-6,3%	+9,8%
LPP	+3,4%	-0,0%	+7,5%	-0,2%	+4,3%	+1,2%	+7,9%	-0,3%	-0,6%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO^[1])

En ce premier mois de l'année 2025, les remboursements du régime agricole en date de soins augmentent légèrement pour le troisième mois consécutif. Comparativement au mois de janvier 2024, ils progressent de **3,0 %**. Dans le détail, les **salariés agricoles** enregistrent une croissance de **5,4 %**, tandis que les **non-salariés agricoles** stagnent avec une évolution de + 0,3 %. En glissement annuel, les remboursements augmentent de **1,8 %**.

Les honoraires **des médecins généralistes** explosent ce mois-ci en raison du passage du montant de la consultation de 26,5 € à 30 €. L'augmentation est de **7,5 %** entre janvier 2024 et janvier 2025. Elle reste cependant contenue par l'effet du doublement de la participation forfaitaire (PF). Hors PF, l'évolution serait de + 10,0 % (soit 2,5 points supérieure).

Les **remboursements des médecins spécialistes** affichent une croissance dynamique avec une hausse de **6,5 %** en janvier 2025. Ce taux est majoré par un effet base avec un mois de janvier 2024 atypiquement bas en raison du décalage des vacances scolaires de fin d'année 2023.

Les **remboursements de soins dentaires** augmentent fortement avec une hausse de 9,4 %. Ici aussi, le taux est à nuancer au regard de l'atypie de janvier 2024. Le mois de janvier 2025 affiche une baisse par rapport à décembre 2024 avec - 1,2 %.

Du côté des **auxiliaires médicaux**, les **remboursements des masseurs-kinésithérapeutes** augmentent de **3,9 %**. Le mois de janvier baisse comme le mois précédent, tout en restant sur des niveaux de remboursements habituels. Les **soins infirmiers**, eux, diminuent légèrement de **1,1 %** entre janvier 2024 et janvier 2025 mais restent sur une tendance globalement atone depuis plusieurs mois.

Les **remboursements d'analyses de laboratoires** enregistrent une forte baisse de **14,4 %** par rapport à janvier 2024 en raison de la décroissance observée tout au long de l'année 2024. Le doublement de la participation forfaitaire appuie cette baisse, hors PF les montants remboursés diminueraient de - 11,1 %.

Les **frais de transport de patients** poursuivent leur progression, avec une hausse de **8,5 %** à fin janvier, confirmant une tendance de fond amorcée depuis plusieurs mois.

Les versements d'**indemnités journalières (IJ)** maladie sont en forte hausse entre janvier 2024 et janvier 2025 avec + 7,7 %. Le mois de janvier est 2,3 % plus élevé que le mois de décembre 2024. Concernant les versements des IJ ATMP, ils diminuent de **0,7 %**. Contrairement aux IJ Maladie, le début d'année 2025 est plus faible que la fin de l'année 2024 (- 2,1 %).

Concernant les produits de santé, les **médicaments délivrés en ville** progressent de **1,8 %** à fin janvier, et cela malgré le doublement de la franchise. Après une hausse en décembre, les remboursements de janvier diminuent de 2,5 % pour revenir à un niveau similaire à celui de novembre. Les **médicaments rétrocedés**, quant à eux, enregistrent une baisse marquée de **10,7 %**, poursuivant la tendance observée fin 2024 malgré une hausse ponctuelle en décembre.

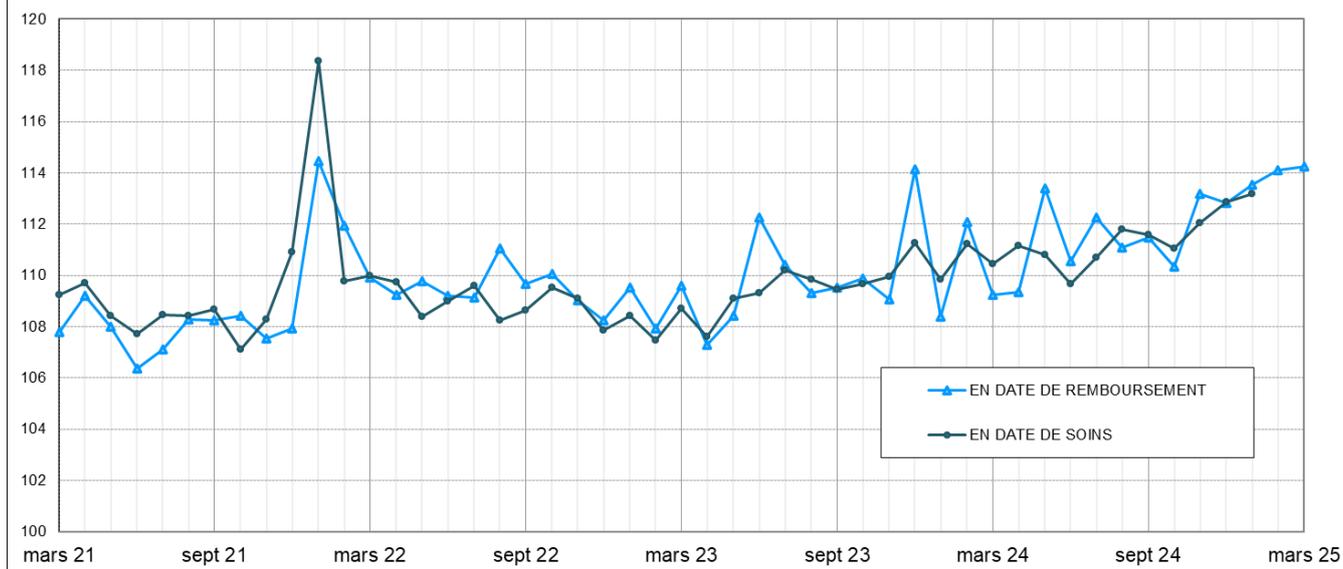
Enfin, les remboursements de **dispositifs médicaux (LPP)** augmentent de **3,7 %** à fin janvier.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin janvier 2025 avec les remb. à fin mars 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin janv. 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin janv. 2024	
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,8%	-0,5%	+3,9%	+0,3%	+3,0%	+0,3%	+5,4%	+1,3%	+0,3%
Soins de ville hors produits de santé	+1,2%	-1,6%	+3,3%	-0,9%	+3,9%	+1,0%	+6,1%	-0,6%	+1,4%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,4%	-2,6%	+2,7%	+1,4%	+7,4%	+4,5%	+9,6%	-2,0%	+3,6%
- Médecins généralistes	-0,8%	-3,9%	+1,8%	-2,5%	+7,5%	+3,1%	+11,1%	+1,8%	+12,3%
- Médecins spécialistes	+2,4%	-0,4%	+4,6%	+3,8%	+6,5%	+4,8%	+7,8%	-0,2%	+0,9%
- Dentistes	-6,0%	-9,2%	-3,7%	-0,3%	+9,4%	+6,1%	+11,6%	-14,6%	-1,2%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+1,4%	-1,2%	+5,7%	-0,9%	+1,0%	-1,9%	+5,6%	-0,3%	+0,1%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,2%	-0,7%	+5,6%	+3,2%	+3,9%	+0,5%	+7,9%	-2,2%	-0,6%
- Infirmiers	+0,5%	-1,8%	+4,8%	-2,6%	-1,1%	-3,1%	+2,7%	+0,4%	+0,3%
Laboratoires	-11,3%	-14,6%	-8,4%	-21,0%	-14,4%	-17,5%	-11,7%	-11,7%	-0,6%
Frais de transports	+2,7%	+0,6%	+5,0%	+5,0%	+8,5%	+6,5%	+10,5%	-0,6%	+0,3%
Indemnités journalières (IJ) :	+3,8%	+5,4%	+3,5%	-1,7%	+4,6%	+6,1%	+4,4%	+3,4%	+0,7%
- IJ maladie	+5,3%	+7,7%	+4,9%	-3,7%	+7,7%	+6,9%	+7,9%	+3,5%	+2,3%
- IJ ATMP	+1,2%	+1,4%	+1,1%	+2,1%	-0,7%	+4,6%	-1,7%	+3,3%	-2,1%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,0%	+1,1%	+5,0%	+2,4%	+1,7%	-0,5%	+4,0%	+4,5%	-1,4%
Médicaments :	+3,0%	+1,6%	+4,6%	+3,0%	+1,0%	-0,9%	+3,0%	+5,3%	-2,4%
- Médicaments délivrés en ville	+3,6%	+2,3%	+4,9%	+3,8%	+1,8%	-0,1%	+3,8%	+5,9%	-2,5%
- Médicaments rétrocedés	-5,5%	-13,0%	-0,1%	-8,2%	-10,7%	-16,2%	-7,0%	-2,3%	-0,5%
LPP	+2,7%	-0,4%	+6,5%	+0,7%	+3,7%	+0,5%	+7,5%	+2,0%	+1,6%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO)⁽¹⁾

En date de soins CVS-CJO, les dépenses relatives à l'ODMCO sont en hausse de 2,7 % à fin janvier 2025 par rapport à janvier 2024. La part tarif et les dépenses relatives aux médicaments en sus ont progressé respectivement de 1,4 % et 17 %. Seuls les dispositifs médicaux en sus ont connu une baisse de 0,7 %.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin janvier 2025 avec les remboursements à fin mars 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin janvier 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+1,1%	-0,9%	+4,5%	+6,0%	+2,7%	+0,8%	+5,2%	-0,7%
- Part tarif	+0,2%	-2,1%	+4,2%	+5,8%	+1,4%	+0,3%	+3,2%	-1,0%
- Médicaments en sus	+12,5%	+17,9%	+7,5%	+14,0%	+17,0%	+23,4%	+13,8%	+5,6%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	-2,6%	-5,8%	+3,5%	+1,1%	-0,7%	-11,2%	+13,0%	-5,2%

Source : MSA.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

6/ Points d'actualité

• Pharmacie délivrée en ville

Sur douze mois, la hausse des **remboursements de médicaments délivrés en officine**, en date de remboursement et en données brutes est de **3,5 %**, à fin mars 2025.

L'arrivée du générique **rivaroxaban** en mars 2024 entraîne une forte baisse des montants remboursés de son princeps le **Xarelto®**. Ainsi, l'anticoagulant oral direct chute sur douze mois de 79,9 % à fin mars 2025, ce qui impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **- 1,8 point**.

A l'inverse, l'usage progressif de médicaments innovants et onéreux depuis le début de leur commercialisation, et l'extension d'indication entraînent à la hausse les montants remboursés.

Ainsi, trois médicaments agissant contre des pathologies cardiovasculaires poursuivent leur tendance à la hausse depuis leur commercialisation et contribuent fortement à la croissance des montants remboursés :

- **Vyndaquel®**, un traitement ayant obtenu une extension d'indication en mai 2021 contre l'amylose cardiaque, dont le prix pour un dosage à 61 mg est de 7 261 €, impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **2,2 points**.
- **Forxiga®** et **Entresto®**, deux traitements contre l'insuffisance cardiaque chronique, commercialisés respectivement en avril 2020 et octobre 2018, ont ensemble un impact de **0,6 point**.

Ensuite, parmi les médicaments qui contribuent le plus à la croissance se trouvent des traitements contre le cancer de la prostate dont la tendance à la hausse se poursuit également depuis leur commercialisation : **Erleada®** et **Nubeqa®**, commercialisés respectivement en avril 2020 et mars 2021, impactent ensemble l'évolution des remboursements de 0,5 point.

Enfin, parmi les médicaments plus récents et qui contribuent le plus à la croissance se trouve un traitement contre la leucémie, **Calquence®**, commercialisé en avril 2023 et qui impacte l'évolution des remboursements de **0,2 point**.

• Campagne de vaccination contre la grippe

Depuis le début de la campagne, **619 800 personnes** se sont fait vacciner contre la grippe dont **536 500 âgées de plus de 65 ans**. Leur taux de vaccination est de **55,4 % à fin mars 2025** comme lors de la précédente campagne qui avait commencé deux jours plus tard.

Champ

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.